

**COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE
DES DIRECTEURS D'HÔPITAL**

DÉTACHEMENTS SORTANTS - CLASSE EXCEPTIONNELLE

Séance du 27 avril 2017

Etablissements d'accueil - Fonction		Prénom	Nom	Etablissement d'origine - Fonction		Conditions
Haute autorité de santé, en qualité de membre du collège	(93 - Seine-Saint-Denis)	Anne-Marie	ARMANTERAS DE SAXCE	AP - HP	(75 - Paris)	à/c du 07/04/2017 pour 5 ans
A.R.S. Grand-Est, en qualité de Directrice Générale déléguée	(54 - Meurthe-et-Moselle)	Muriel	VIDALENC	AP - HP	(75 - Paris)	à/c du 01/05/2017 pour 3 ans
A.R.S. Normandie, en qualité de Délégué départemental de Seine-Maritime	(76 - Seine-Maritime)	Yves	BLOCH	C.N.G.	(75 - Paris)	à/c du 18/04/2017 pour 3 ans
 Le SMPS porte la vision des directeurs et des cadres hospitaliers, fidèle aux valeurs d'un service public de santé tourné vers l'avenir				DÉTACHEMENTS SORTANTS - CLASSE EXCEPTIONNELLE		CAPN du 27 avril 2017